

CHAMBRE DES COMMUNES.

MERCREDI, le 27 avril 1904.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

PREMIERE LECTURE.

Bill (n° 84) pour faire droit à Robert James McDuff Rodger.—(M. Grant.)

Bill (n° 85) constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et d'irrigation d'Alberta, et à l'effet de fusionner ladite compagnie avec la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, la Compagnie canadienne d'irrigation du Nord-Ouest, et la Compagnie du chemin de fer de la rivière Sainte-Marie.—(M. Oliver.)

CODE CRIMINEL—MODIFICATIONS.

M. ROBERT BICKERDIKE (Saint-Laurent, Montréal) : J'ai l'honneur de présenter le bill (n° 86) modifiant le code criminel de 1892 en ce qui concerne la peine imposée aux débiteurs frauduleux. Cette proposition de loi fut adoptée par le Sénat, l'an dernier, mais elle n'a jamais été soumise à la Chambre des communes. Elle contient une disposition obligeant les marchands de tenir des livres, s'ils achètent ou s'ils vendent à crédit au montant de \$1,000. Pareille législation existe en d'autres pays, particulièrement en France et en Ecosse. Si le marchand qui achète à crédit ne peut payer la dette contractée de ce chef, il pourra, du moins, montrer par ses livres ce qui est advenu des marchandises achetées. En ne le forçant pas d'agir ainsi, on laisse la porte ouverte à un grand nombre de fraudes. C'est à la demande de la chambre de commerce de Montréal appuyée par la plus grande partie des chambres de commerce du Canada, que je soumetts cette proposition de loi.

La motion est adoptée et le bill est lu une première fois.

INTERPELLATION.

SERVICE D'HIVER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

M. HACKETT :

1. Combien de demandes ont été présentées au cours du printemps de 1903 au gouvernement par des expéditeurs de poisson frais et autres marchandises périssables pour compensation des pertes qu'ils ont subies par suite de l'irrégularité des voyages des steamers faisant le service d'hiver entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme ?

2. Quels étaient les noms des postulants ?

3. Quel était le montant demandé par chacun ?

4. Quel était le montant accordé à chacun ?

5. Les réclamations ont-elles été payées ? Sinon, pourquoi ?

L'honorable RAYMOND PREFONTAINE (ministre de la Marine et des Pêcheries) : Si l'honorable député demandait un rapport,

cela le satisferait plus, ainsi que la Chambre. La correspondance est assez volumineuse. On a fait une enquête et il y a nombre de documents à réunir en dossier. Cependant, il n'y aura aucun retard à la production de ce rapport.

ILE AU SABLE—PLANTATION D'ARBRES.

M. KAULBACH :

1. L'an dernier ou l'année d'avant, le gouvernement a-t-il fait planter une quantité d'arbres sur l'île au Sable ?

2. Dans l'affirmative, combien en a-t-il fait planter ?

3. A quelles espèces appartenaient-ils ?

4. Le gouvernement a-t-il reçu récemment quelque rapport sur le succès de ces essais de plantation sur l'île au Sable ?

L'honorable RAYMOND PREFONTAINE :

1. Oui, au mois de mai, l'an dernier.

2. 82,000.

3. Le rapport du ministère indique à la page 26, les espèces d'arbres plantés.

4. Le dernier rapport reçu pour l'année 1903 du surintendant de l'île au Sable, M. R. J. Boutillier, n'est pas encourageant. La température des deux dernières années a eu un effet désastreux sur les jeunes arbres. Les rapports du ministère de la Marine et des Pêcheries pour les années 1901 et 1902 respectivement, contiennent des renseignements à ce sujet.

DROIT DE PECHE DANS LA BAIE D'HUDSON.

M. SPROULE :

1. Le droit de pêche dans la baie d'Hudson ou les eaux limitrophes a-t-il été accordé à la "British American Fish Company," ou à d'autres particuliers ? Dans l'affirmative, à qui ?

2. Quelles sont les eaux comprises dans la concession ?

3. Quel est le montant de la licence à payer ?

4. Quelle est la durée de la concession ?

5. Des soumissions ont-elles été demandées pour le droit de pêche compris dans la concession ?

L'honorable M. RAYMOND PREFONTAINE : Je demanderais à mon honorable ami de faire une motion pour obtenir un rapport ; car, si je répondais à ces questions, il me faudrait lire tous les documents se rapportant à ces permis de pêche, et ils sont très volumineux. Dès que la motion sera adoptée, ces documents seront produits sans retard.

SERVICE DE NAVIRES ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE.

M. R. L. BORDEN :

1. Le gouvernement est-il à étudier le projet d'établissement d'un service direct, par steamers, entre le Canada et le Mexique ?

2. Le gouvernement a-t-il pris une décision à ce sujet, et espère-t-il pouvoir faire connaître ses projets au cours de la présente session ?